ETAMPES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation : 1er octobre 2026

Délibération n° CCAS-DEL2026-22

Nombre de membres en exercice : 16
Présents : 12
Votants : 14

Objet : Mise à jour et modification du tableau des emplois

L'an deux mille vingt-six, le 5 octobre à 18 heures et 00 minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Services Publics Marcel-LAFOUASSE – 12 Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilles BAYART, Maire d'Étampes.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Représentant élu
Mme	Géraldine	PATARD	Représentante élue
Mme	Laura	HOURMAN	Représentante élue
M.	Olivier	SIGMAN	Représentant élu
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Représentante élue
Mme	Catherine	RONSIN	Représentante élue
Mme	Annick	RAMEAU	Représentante de la Mission Locale du Sud-Essonne
M.	Maurice	BOISDON	Représentant de la Croix Rouge
Mme	Irène	DOSNE	Représentante de l'UDAF
M.	Michel	BATARD	Représentant de LA Halte Répit Alzheimer
M.	Laurent	GUIGNARD	Représentant de l'association Revivre - ESAT Paul BESSON
Mme	Marie-Dominique	GOUEHI	Membre participant à des actions sociales d'insertion

ETAIENT ABSENT(E)S REPRESENTÉ(E)S : M. Bésart BLAKAJ représenté par M. Gilles BAYART, Mme Annick RAMEAU représentée par M. Laurent GUIGNARD.

ETAIENT ABSENTS : M. Régis DARRIBERE, M. Bruno HACQUIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier SIGMAN

ARRIVÉE
28 OCT. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération n° CCAS-DEL2026-06 du 30 avril 2026 modifiant le tableau des emplois,

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 22 septembre 2026 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement en application de l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois par la création des postes pour répondre aux besoins d'évolution de carrière des agents communaux,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1abstention (Mme MOZZANI)

- Approuve la création de postes pour les cadres d'emplois concernés.

- Adopte le tableau des emplois suivant.

Nb de postes	Emploi	Grade créé	ETP	Service	Date	TOTAL
1	Adjoint(e) au Responsable	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	1	RPA	01/10/2026	1 création
1	Aide à Domicile	Adjoint technique territorial principal 1e classe	1	SPR	01/12/2026	1 création
1	Agent polyvalent	Adjoint technique territorial principal 1e classe	1	Temps des loisirs	01/12/2026	1 création

- Inscrit au budget les crédits correspondants

ARRIVÉE
28 OCT. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Président
Gilles BAYART

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ ETAMPES ESSONNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ..... 5 - 11 - 2026 ..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.